



LE MOT DU PRÉSIDENT

Dans le cadre de cette année internationale du pastoralisme, rappelons que dans le monde entier, les terres de parcours assurent les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de centaines de millions de pasteurs qui fournissent des produits d'élevage, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour des millions d'autres personnes.

En Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, le pastoralisme, ce sont 850 000 hectares de parcours et d'alpages. Ce sont de vastes territoires concernés par des usages multiples et variés dans lesquels l'élevage doit trouver toute sa place. Par son animation territoriale, l'équipe du CERPAM agit comme intermédiaire technique entre éleveurs, propriétaires fonciers, collectivités territoriales et gestionnaires, afin de défendre les intérêts du pastoralisme tout en respectant les préoccupations légitimes de toutes les parties prenantes.

Suite à la disparition d'importants financements publics ayant donné lieu à un plan de licenciement économique sans précédent en 2025, le bureau renouvelé du CERPAM, en lien étroit avec l'équipe technique, essaie d'œuvrer le mieux possible pour rééquilibrer les comptes de l'association. Malgré la baisse de ses effectifs, le CERPAM maintient son activité sur l'ensemble des territoires de la Région et reste plus motivé que jamais pour accompagner l'ensemble des acteurs du domaine pastoral.

L'audit en cours sur l'ensemble des services d'élevages de la Région Sud suscite des interrogations quant à l'avenir du modèle du CERPAM, caractérisé par son indépendance et une diversité de sa gouvernance. Si nous sommes convaincus que le CERPAM est un pilier majeur pour soutenir et garantir un avenir au pastoralisme de notre région, il nous faut défendre la diversité de son modèle de gouvernance.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur une équipe technique compétente et motivée et je tiens à les remercier chaleureusement.

Le CERPAM est un bel outil. Ne le laissons pas tomber, afin que le pastoralisme reste un système d'élevage plein d'avenir.



Francis GIRARD
Président du CERPAM

Sommaire

Équipements pastoraux	2
MAEC	4
Outils à votre disposition	5
Hélicoptage	6
Dynamique pastorale dans les territoires ...	7
Études pastorales	10
Adaptation au changement climatique	12
Interventions extérieures	13
Vie de la structure	15



ÉQUIPEMENTS PASTORAUX

Soutien aux équipements pastoraux et amélioration de l'équipement des quartiers de pâturage

En Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le pastoralisme est soutenu par plusieurs financeurs sur une diversité de sujets. Entre autre, par l'investissement dans la création et la rénovation des équipements pastoraux, et par le soutien à l'achat de matériel facilitant la gestion pastorale.

Le CERPAM accompagne les porteurs de projets pour mettre en œuvre la politique régionale d'aide aux investissements pastoraux et les demandes diverses liées aux dispositifs départementaux. Notre action porte sur :

- La concertation en amont auprès des maîtres d'ouvrage, des gestionnaires, des financeurs, des collectivités pour l'émergence du projet,
- Le montage administratif des projets,
- L'assistance au montage technique du projet (définition du besoin, choix techniques, types de matériaux, emplacement...)
- Le suivi des travaux et justificatifs.

En 2025, le CERPAM a accompagné l'émergence de 86 équipements, dont la majorité s'est conclue par un dépôt de dossier de subvention auprès des différents financeurs. Comme depuis de nombreuses années, les cabanes pastorales, en création ou en rénovation, font partie des investissements les plus accompagnés par le CERPAM. Parmi les autres types d'investissements financés, on retrouve les stockages d'eau et aménagements pour l'abreuvement, l'ouverture de milieu, ou encore des clôtures et des parcs de contention ou de tri. Par ailleurs, nous avons suivi la réalisation de 33 équipements. Ce sont des dossiers qui ont émergé les années précédentes et dont le financement a été validé.



Type de financeur	Nom du dispositif	Bénéficiaires éligibles	Cabanes pastorales	Stockage d'eau et équipements d'abreuvement
Conseil Régional	FEADER	Groupements pastoraux. Communes et établissements publics. AFP	x	x
Conseil départemental des Hautes-Alpes	Agriculture et forêt. Aide aux tiers et aux collectivités. Investissement	Éleveurs à titre individuel ou collectif. Communes		x
Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence	Dispositif d'aide aux équipements pastoraux	Groupements pastoraux et autres structures collectives (AFP, ASL...)	x	x
Conseil départemental des Alpes-Maritimes	Dispositif départemental d'aide à l'investissement et à la modernisation des exploitations agricoles (AIME)	Éleveurs à titre individuel et en collectif		x
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	Fonds départemental de gestion de l'espace rural (FDGER)	Éleveurs à titre individuel ou collectif. Propriétaires publics ou privés en bail ou en convention avec un éleveur		x
Conseil départemental du Var	Aide du département aux investissements dans les exploitations d'élevage et pour les équipements pastoraux	Éleveurs à titre individuel ou collectif. Propriétaires et établissements publics, Structures collectives (AFP, ASL...)		x
Conseil départemental du Vaucluse		Pas de dispositif d'aide aux éleveurs individuels		

Accompagner la réalisation et l'amélioration des équipements pastoraux

Exemple dans les Alpes-de-Haute-Provence

L'équipement des cabanes en douche et toilettes est un enjeu majeur pour les Alpes du Sud. À titre d'exemple, seulement 40 à 50 % des cabanes principales sont équipées en douche, et tout juste la moitié en toilettes. C'est un défi dont s'est emparé le CERPAM en 2024, notamment dans les Alpes-de-Haute-Provence, en collaboration avec ESTIVALP (la fédération locale des GP) et la MRE, avec la réalisation à titre expérimental de 3 modules sanitaires complets (toilettes sèches, douche et évier alimentés en eau chaude) héliportable en un seul bloc.

La difficulté à héliporter un module à la fois volumineux et très lourd a réorienté le projet vers une solution plus modulaire permettant de répondre aux besoins précis de chaque cabane, et plus facile à mettre en œuvre avec des modules associant une ou deux fonctions pouvant être combinées lors de l'installation. C'est sur cette nouvelle base plus fonctionnelle et plus légère qu'a été équipée une cabane sur la commune de Soleilhas. Un module douche + toilettes sèches + chauffe-eau a été héliporté entièrement équipé, et un évier a été installé entre le module et la cabane. Une réalisation réussie qui en appelle bien d'autres !

Bien gérer la qualité de l'eau stockée pour l'abreuvement pastoral



Quelques préconisations pour réaliser de bons équipements

Les services pastoraux du massif alpin accompagnent les éleveurs et les collectivités dans la création d'équipements destinés à améliorer l'abreuvement des troupeaux depuis plus de 30 ans.

L'an dernier, nous vous avons présenté les résultats de 3 années de suivi sur « l'abreuverabilité » de l'eau dans les impluviums et abreuvoirs du Massif alpin.

Cette année, nous avons rassemblé les préconisations que nous pouvions formuler pour des impluviums et des abreuvoirs fonctionnels tout en tenant compte de la qualité de l'eau. Elles portent sur :

- La conception des équipements de stockage et leur positionnement sur l'alpage ou le parcours,
- L'implantation des abreuvoirs,
- La gestion de la faune sauvage,
- L'entretien et le nettoyage.

Ces préconisations ont été rassemblées dans un guide simple et accessible à tous sur notre site Internet. Pour en savoir plus ou vous faire accompagner dans un projet de création d'un impluvium, contactez directement l'ingénieur pastoraliste de votre département.

Clôtures et matériel de contention	Autres investissements
x	Ouverture de milieu
x	Demandes d'ouverture de milieux par brûlage dirigé ou gyrobroyage possibles auprès des services de FORCE06
x	Ouverture de milieu
x	Ouverture de milieu Signalétique pastorale

MAEC



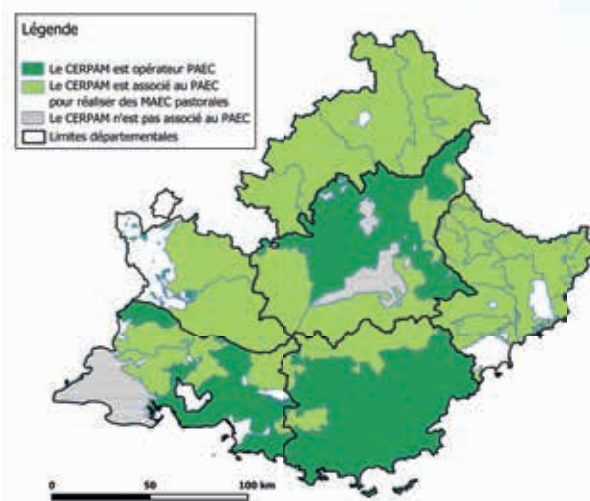
Formation MAEC dans les Bouches-du-Rhône.

Le dispositif des MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) est très sollicité par les éleveurs pastoraux en Région Sud-Provence-Côte-d'Azur. En effet, ces mesures s'appuient sur des programmes territorialisés (PAEC) portés par des partenaires territoriaux (Parcs naturels régionaux et nationaux, collectivités à travers les sites Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles...) pour soutenir une gestion pastorale adaptée à des enjeux territoriaux tels que la préservation de la biodiversité, la Défense des forêts contre les incendies (DFCI) ou encore le maintien de systèmes herbagers et pastoraux, individuels ou collectifs.

Pour rappel, le CERPAM est partenaire de 20 PAEC sur 22 et en porte lui-même un à l'échelle de 4 départements (voir carte ci-contre).

L'année 2025 a été rythmée par l'intervention et l'organisation de formations obligatoires à suivre par les éleveurs et GP ayant engagé au moins une mesure MAEC en 2023, 2024 et 2025 :

- Organisation de 9 formations sur le PAEC du CERPAM, principalement dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans le Var
- Participation et intervention lors de 23 formations organisées par d'autres opérateurs, notamment dans les Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Vaucluse, Bouches-du-Rhône et Alpes-de-Haute-Provence.



Quelques contrats supplémentaires ont été engagés en 2025.

Ainsi, le bilan des engagements sur le PAEC du CERPAM sur les 3 années est le suivant :



Formation MAEC dans les Alpes-Maritimes.

153

éleveurs et GP engagés

14 780 ha

engagés
dont 4 434 ha pour la DFCI

1 259 198 €

par an

OUTILS À VOTRE DISPOSITION

Bourse des pâturages



La bourse d'alpage et de pâturage facilite la mise en relation entre éleveurs recherchant des surfaces pastorales et propriétaires ou structures proposant de l'herbe, des estives ou des places en pension. Accessible en Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle permet de consulter ou déposer des annonces simplement, sans inscription obligatoire. L'outil aide à anticiper la saison pastorale, valoriser le foncier disponible et organiser l'accueil des troupeaux. Des alertes mail permettent de suivre les nouvelles offres ou demandes correspondant aux besoins.

Animée par les services pastoraux, elle constitue un appui concret pour dynamiser l'usage des alpages et pâturages.

www.bourse-alpage-paturage.org

Maploup

Depuis 2021, le CERPAM alimente quotidiennement la plateforme MAPLOUP. Le site internet permet de visualiser en temps quasi-réel la pression de prédation à l'échelle de la Région Sud et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'outil sert aussi à alerter les éleveurs et bergers en cas de prédation suspectée dans un rayon de 10 km autour de leurs unités pastorales.

maploup.fr



Bourse emploi



La bourse de l'emploi des bergers est une plateforme partagée qui centralise les offres et recherches d'emploi de berger. Elle facilite la mise en relation entre employeurs d'alpages, d'estives ou de zones pastorales et salariés disponibles pour la garde, la conduite et les soins aux troupeaux.

L'outil répond à un besoin croissant de main-d'œuvre et au renouvellement fréquent des postes de bergers. Grâce aux annonces en ligne, à la carte interactive et aux alertes mail, la recherche devient plus simple, visible et efficace.

Animée par les services pastoraux, cette plateforme modernise l'accompagnement de l'emploi pastoral en montagne.

www.emploi-bergers.org

Les réseaux sociaux du Cerpam



Pour s'informer ou réutiliser des messages

Le CERPAM est présent sur FaceBook, Instagram, LinkedIn et YouTube. Ce travail de communication a plusieurs objectifs, les connaissez-vous ? Communiquer sur ce que fait le CERPAM sur l'ensemble de notre Région et dans le cadre du réseau pastoral français : c'est le rôle de nos pages FaceBook et LinkedIn. Vous pouvez y suivre nos principales actions au fil du temps.

Sensibiliser et informer sur le pastoralisme d'aujourd'hui : c'est la mission de nos pages Instagram et YouTube. Sur YouTube, vous retrouvez de petits films réalisés dans le cadre du Réseau Pastoral Alpin pour le Grand Public. Sur Instagram, nous réalisons régulièrement des posts qui abordent de manière simple et accessible au public non agricole les réalités du pastoralisme d'aujourd'hui. Ces contenus sont pour vous : saisissez-les !



La boîte à outils du Cerpam

Des ressources pour comprendre, accompagner et valoriser le pastoralisme

La page « Boîte à outils » du site internet du CERPAM rassemble des supports grand public et techniques produits, coproduits ou diffusés par le CERPAM pour accompagner les démarches liées au pastoralisme. Elle fonctionne comme un centre de ressources accessible, avec des filtres par thèmes — pastoralisme, biodiversité, changement climatique, chiens de protection, équipements pastoraux, multiusage, prédation, sylvopastoralisme, DFCI — et par formats : PDF, posters, vidéos ou images. On y trouve par exemple des

posters pédagogiques sur l'alpage, les transhumances, les équipements pastoraux ou la biodiversité, ainsi que des vidéos de sensibilisation sur le métier de berger, les chiens de protection, le retour du loup ou l'adaptation du pastoralisme au changement climatique. Cette rubrique constitue ainsi un

outil de diffusion, de sensibilisation et d'appui technique, utile à la fois pour les professionnels, les partenaires territoriaux et le grand public.



cerpam.com/boite-a-outils

HÉLIPORTAGE

Plein de l'hélicoptère toutes les 45 minutes avec des bidons de kérosène acheminés sur place en camion.



Comme tous les ans depuis 1979, le CERPAM assure l'organisation et la mise en œuvre de la campagne de ravitaillement par hélicoptère des alpages d'accès difficile dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes. Depuis de nombreuses années, cette opération est soutenue financièrement par la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur. En 2025, elle s'est déroulée du 18 au 26 juin.

Les règles indispensables de sécurité sont en général bien respectées : les charges ne doivent pas dépasser 700 kg et doivent être prêtes à l'arrivée de l'hélicoptère, les big-bags à

ouverture par le fond sont interdits. Pour renforcer la sécurité le CERPAM achète et revend à prix coûtant aux utilisateurs les big-bags, sangles et manilles homologués pour le vol.

Depuis quelques années, les aléas climatiques compliquent les conditions de vol, avec des vents et orages violents qui obligent à différer les rotations, et en 2025 est apparue une situation inédite dans les Hautes-Alpes. Une après-midi à 34°C a contraint les utilisateurs à diminuer le poids de leurs charges à 600 kg, la chaleur diminuant fortement la performance de vol des hélicoptères.

Bilan 2025

	Alpes-de-Haute-Provence (04)	Hautes-Alpes (05)
Nombre de rotations pastorales	281	245
Nombre d'alpages desservis	100	103
Nombre de GP ou AFP bénéficiaires	67	76
Nombre d'éleveurs individuels bénéficiaires	17	13
Nombre de collectivités bénéficiaires (communes, Parcs...)	3	4
Tonnage transporté	197 t	172 t
Temps total de vol	34 h 25 min	32 h 25 min

DYNAMIQUE PASTORALE DANS LES TERRITOIRES



Partenariats sur les territoires

Le pastoralisme s'inscrit au cœur de multiples enjeux : prévention des incendies (DFCI), préservation de la biodiversité, gestion durable des forêts, activités cynégétiques, tourisme et loisirs. Face à cette complexité, le CERPAM travaille comme un catalyseur de dialogue et de coordination, en mobilisant un réseau dense de partenaires :

- Acteurs agricoles;
- Gestionnaires forestiers (Office national des forêts, Centre national de la propriété forestière);
- Collectivités territoriales (Parcs nationaux et régionaux, communes, intercommunalités, métropoles);
- Responsables d'enjeux spécifiques (Natura 2000, biodiversité remarquable, prévention des incendies, chasse, loisirs de plein air, etc.).

Sur le terrain, les agents du CERPAM collaborent avec de nombreux organismes pour intégrer l'activité pastorale dans une gestion globale des espaces.

De nombreux partenaires — collectivités locales, services de l'État, gestionnaires environnementaux, associations — s'appuient

sur le CERPAM, autant sur le plan technique que financier, pour ancrer le pastoralisme dans les stratégies de gestion des territoires.

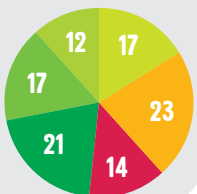
Cette collaboration s'incarne notamment à travers 23 conventions d'animation territoriale signées en 2025 à l'échelle régionale (détail par département dans le graphique ci-contre). Leur objectif? Animer la dynamique pastorale en :

- Favorisant l'émergence de projets (installations, équipements);
- Capitalisant et partageant les données pastorales;
- Sensibilisant les acteurs via des réunions et des démonstrations du rôle clé du pastoralisme;
- Jouant un rôle de médiation en cas de tensions.

Le contenu de ces conventions est fortement lié aux spécificités locales.

Les deux pages suivantes présentent un exemple d'un projet visant à articuler pastoralisme et fréquentation de loisir dont la majeure partie du travail a été réalisé en 2025, ainsi que la dynamique d'animation auprès des collectifs d'éleveurs (groupements pastoraux, associations de pâture, associations de transhumance hivernale).

Nombre de partenaires locaux en 2025



Nombre de conventions d'animation territoriale en 2025



Légende des graphiques : ■ Alpes-de-Haute-Provence ■ Hautes-Alpes ■ Alpes-Maritimes
■ Bouches-du-Rhône ■ Var ■ Vaucluse

Cima espaces valléens



Concilier loisirs et pastoralisme dans le massif alpin : une démarche collaborative

Depuis 2024, le CERPAM s'investit dans une branche du programme Espaces Valléens, qui fédère 35 territoires alpins autour d'un objectif commun : **imaginer l'avenir de la montagne face au changement climatique**. L'enjeu ? Préserver la qualité de vie des habitants tout en renforçant l'attractivité touristique, notamment grâce à une stratégie de diversification valorisant les patrimoines naturels et culturels des Alpes.

Pour y parvenir, une condition essentielle : mieux se connaître. Trois territoires pilotes ont ainsi été désignés pour créer un dialogue entre acteurs du tourisme et du pastoralisme, et identifier des actions concrètes pour rapprocher ces deux univers, souvent perçus comme éloignés.

Le PNR du Mont Ventoux, le PNR des Baronnies Provençales, le CERPAM et son homologue drômois (ADEM) ont identifié plusieurs leviers d'action sur leurs territoires pilotes :

- Coordonner des rencontres entre organisateurs d'événements sportifs (trails, VTT), éleveurs et services pastoraux pour :
 - Intégrer les zones pastorales dans la conception des parcours,
 - Faciliter les échanges directs avec les éleveurs,
 - Informer les participants en amont des épreuves.
- Sensibiliser les offices de tourisme aux réalités du pastoralisme et aux bons gestes à promouvoir auprès des usagers.

- Diffuser des outils de communication (affiches, plaquettes, etc.) aux hébergeurs et offices de tourisme pour toucher un large public.
- Développer une cartographie interactive des espaces pâturés, accessible à tous.
- Créer des supports pour expliquer le rôle clé du pastoralisme dans la préservation des paysages et de la biodiversité.

Parallèlement, le CERPAM est aussi engagé à une échelle « Alpes », aux côtés de la Fédération des Alpagnes de l'Isère, du Suaci Montagn'Alp et de la CIPRA dans le but d'organiser des rencontres ouvertes à tous les territoires intéressés pour :

- Partager les retours d'expérience,
- Approfondir la connaissance mutuelle,
- Traiter la gestion des conflits de manière collaborative.

Pourquoi cette démarche ? Avec la croissance des activités de loisirs et l'usage accru des espaces naturels par les habitants comme les visiteurs, il devient urgent de trouver un équilibre entre préservation des activités pastorales et accès aux espaces naturels. L'ensemble de ces actions sont financées par le FNADT — Fonds national d'aménagement et de développement des territoires.

Pastoralisme collectif



Visite d'un impluvium et son système anti-évaporation.

Le pastoralisme collectif, pilier de l'élevage de montagne, correspond au regroupement des troupeaux de plusieurs éleveurs en groupements pastoraux, associations à vocation pastorale ou association de transhumance hivernale pour une saison de l'année.

Le CERPAM accompagne ces 340 collectifs tout au long de l'année, et plus particulièrement ceux des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, grâce aux fédérations de groupements pastoraux : ALPAGE dans les Hautes-Alpes et ESTIVALP dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Elles jouent un rôle central dans cet accompagnement, puisque chaque année :

- Elles apportent un soutien administratif à plus de 20 groupements pastoraux à travers l'organisation de leurs assemblées générales et le suivi de leur gestion ;
- Elles assurent également la représentation des intérêts des alpages collectifs au sein des instances de concertation et des groupes de travail techniques ;
- Leur action se traduit aussi par des services concrets : contrats d'assurance adaptés aux risques de l'estive, achats groupés d'équipements (kits solaires, détecteurs de fumée, filtres à eau, etc.) ou encore organisation de journées d'échanges techniques.

Cette animation est possible grâce à des conventions passées entre ces structures fédératrices et le CERPAM, permettant un accompagnement permanent qui s'adapte au rythme des saisons et aux besoins des éleveurs.

L'hiver constitue une période essentielle de réflexion et de préparation. Les assemblées générales des groupements pastoraux permettent d'échanger sur les enjeux des territoires de montagne, d'évaluer le fonctionnement des estives et de faire émerger les projets à venir : rénovation ou création de cabanes, amélioration de l'approvisionnement en eau, aménagement de zones de stockage ou ouverture de milieux embroussaillés. Les questions liées à la sécurisation de la ressource en eau et à l'amélioration des conditions de vie des bergers y occupent aujourd'hui une place grandissante.

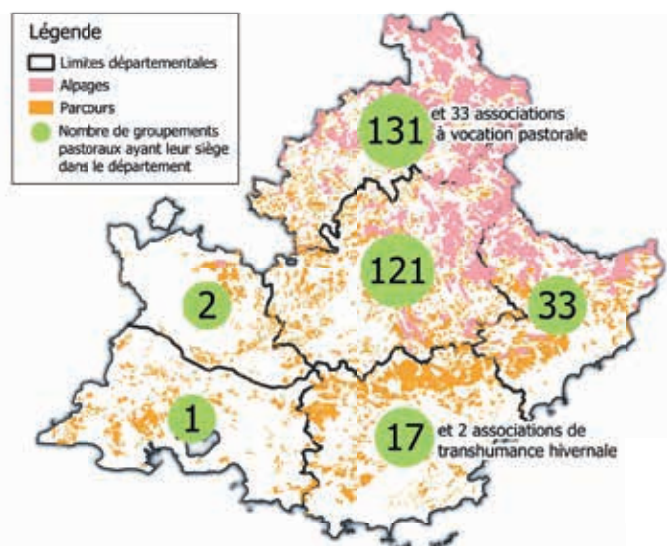
Du printemps à l'automne, l'accompagnement se concrétise par la mise en œuvre des projets :

- rénovation de cabanes avec une attention particulière portée aux conditions de vie des bergers,
- expérimentation de modules sanitaires (3 dans le 04),
- création ou réhabilitation de systèmes de stockage et de distribution d'eau,
- appui aux groupements face aux enjeux environnementaux et à la gestion des multiples usages de la montagne.

Et tout au long de l'année : renouvellement des agréments, élaboration des dossiers de financement, coordination avec les partenaires institutionnels et médiation entre les différents acteurs du territoire (ONF, Parcs naturels régionaux et nationaux, Chambres d'agriculture, collectivités locales).

Cet accompagnement permet aux éleveurs de gagner du temps, de sécuriser leurs démarches et de bénéficier d'un soutien technique dans la conception et la réalisation de leurs projets.

Dans les autres départements, l'accompagnement des groupements pastoraux se fait à la demande. À titre d'exemple, dans le Vaucluse, le CERPAM aide les associations d'éleveurs à tenir leur AG et accompagner leurs projets.



ÉTUDES PASTORALES

Études réalisées en 2025

Chaque année, le CERPAM réalise des études pastorales répondant à de nombreux besoins. Ces études peuvent prendre la forme de diagnostics pastoraux, qui portent sur une unité de gestion (50 à 1500 ha) et dont l'objet est l'analyse de la ressource pastorale et la proposition d'un plan de gestion. Le CERPAM réalise également des études territoriales, sur une ou plusieurs communes, permettant de dresser un état des lieux et une analyse de l'activité pastorale selon l'enjeu (vulnérabilité face à la prédation, défense des forêts contre les incendies, développement du vitipastoralisme, etc).

En 2025, le CERPAM a donc entamé ou terminé 32 études à l'échelle de la région.

Nombre d'études débutées ou finalisées en 2025 par département



Légende :

- Alpes-de-Haute-Provence
- Hautes-Alpes
- Alpes-Maritimes
- Bouches-du-Rhône
- Var
- Vaucluse

Un outil pour mieux accompagner la gestion : cas d'un alpage pâturé

Un diagnostic pastoral permet de disposer d'une vision globale et structurée du fonctionnement d'un alpage, en identifiant :

- la ressource disponible en théorie et celle réellement mobilisable par les troupeaux, en tenant compte du relief, de l'accessibilité, des milieux sensibles, des éléments structurants ou encore de la prédation ;
- Les atouts, les fragilités et les marges de manœuvre de l'alpage.

Il constitue ainsi un outil d'aide à la décision pour ajuster les calendriers de pâturage, mieux valoriser certains secteurs, sécuriser les équipements ou améliorer les conditions de travail. Il permet également d'anticiper les effets du changement climatique, les évolutions de pratiques et les besoins futurs d'aménagement.

Le diagnostic pastoral sert également de support de dialogue entre éleveurs, bergers, collectivités et gestionnaires d'espaces naturels : il contribue à construire une gestion pastorale plus cohérente, durable et partagée, conciliant pastoralisme, préservation des milieux et maintien de l'activité en montagne.



Intérêt de faire un diag pasto : cas d'une reconquête pastorale



Le diagnostic pastoral s'adapte aussi à des cas de reconquête pastorale.

En effet, il émerge souvent à l'initiative de propriétaires fonciers ou de gestionnaires soucieux de développer le pâturage extensif en cohérence avec les objectifs de gestion du site, ou à l'initiative de communes cherchant à favoriser l'installation d'éleveurs.

Le diagnostic sert alors à étudier le potentiel de mise ou de remise au pâturage d'un site et fait ressortir une

ou des propositions de gestion pastorale adaptée.

À titre d'exemple, un diagnostic de reconquête a été mené sur un site de plus de 100 ha de maquis sous chêne liège, caractéristique du massif cristallin dans le sud du Var, en 2025. Le diagnostic a permis de dimensionner la remise au pâturage par un troupeau ovin et de localiser les zones stratégiques où le milieu nécessitait d'être réouvert préalablement.

Étude territoriale du foyer de prédation des Préalpes de Gourdou : clap de fin en 2025

Le CERPAM a participé à cette étude commandée par la DDTM06. Nous avons réalisé le volet 2 et participé aux volets 1, 3 et 5 aux côtés de Soliance Alimentaire, Dryas Statistics, Cistole et la MSA. Cette interdisciplinarité a été très précieuse pour rendre compte de la complexité du phénomène de prédation et soumettre des préconisations pour le maintien du pastoralisme dans un contexte de prédation « ancienne » (les premières attaques datent de 2002).

Les 5 volets de ce travail se sont étalés sur 18 mois :

– Volet 1 : étude de l'environnement sur le territoire concerné

Il s'appuie sur une série d'hypothèses concernant les liens entre les caractéristiques environnementales des unités pastorales et la « probabilité d'attaque », pour identifier les facteurs environnementaux susceptibles d'expliquer la répartition des attaques de loup sur les troupeaux.

– Volet 2 : analyse des pratiques pastorales

Ce volet vise à analyser les pratiques pastorales mises en œuvre sur l'aire d'étude et à comprendre leurs évolutions face à la prédation. Il s'intéresse à la fois aux modes de conduite des troupeaux, aux équipements utilisés, aux moyens de protection déployés et à la manière dont les éleveurs s'adaptent à un contexte de prédation intense.

Ce travail a permis une caractérisation fine des systèmes pastoraux et une objectivation des marges de manœuvre en matière de protection des troupeaux.

– Volet 3 : étude du comportement du loup et des phénomènes de prédation

Il vise à mieux comprendre les dynamiques de prédation en analysant la présence, le comportement et l'organisation sociale des loups à l'échelle du territoire d'étude. Il s'agit de relier les phénomènes de prédation observés à l'écologie du prédateur, à sa mobilité, à ses modes d'occupation du territoire et à ses interactions avec les troupeaux et les dispositifs de protection.

Ce travail contribue à objectiver le rôle des comportements des loups dans la construction du foyer de prédation, et à identifier des pistes pour améliorer les dispositifs de prévention.

– Volet 4 : étude psychosociale

Ce volet analyse les répercussions sociales, psychologiques et professionnelles de la prédation lupine sur les éleveurs, les bergers et leurs proches. L'étude identifie les risques psychosociaux liés : charge mentale, perte de sens, isolement, conflits de valeurs, insécurité économique. Elle éclaire aussi les ressources de résilience du milieu pastoral et alimente les pistes d'action visant à renforcer la prévention, le soutien psychologique et la reconnaissance du métier.

– Volet 5 : synthèse et préconisations pour donner suite aux 4 volets.

Son but est de mettre en évidence certains résultats ou points de discussions qui nous ont semblé essentiels et rassembler :

- Un recueil cartographique illustrant la démarche et les analyses mises en œuvre
- Une compilation illustrée des facteurs testés statistiquement pour tenter d'expliquer les attaques et l'occupation de l'espace par le loup
- Une lecture transversale des apprentissages et enseignements tirés de cette étude en guise de préalable aux propositions de pistes d'action et préconisations.
- Les pistes d'actions et préconisations pour améliorer la résilience du pastoralisme face à la prédation sur le territoire d'étude.

Les résultats complets sont disponibles sur le site Internet du PNA « Loup et activités d'élevage » : lien direct avec ce QR code.



Les résultats de l'étude sont disponibles sur le site Internet du Plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Démarche d'accompagnement à l'adaptation des alpages face aux problèmes de ressource fourragère

Depuis plusieurs années, le CERPAM travaille au travers de différents programmes et projets pour analyser et proposer des stratégies d'adaptation des espaces pastoraux au changement climatique. Grâce aux travaux du réseau Alpages Sentinelles, nous disposons de profils agroclimatiques des alpages et de données sur les décalages phénologiques des végétations pastorales, qui nous ont apporté le socle pour initier en 2025 un travail d'accompagnement des éleveurs, bergers et acteurs techniques. L'objectif ? Identifier des stratégies d'adaptation adaptées à chaque alpage, sans rechercher de solution unique ou généralisable.

Cette démarche commence par un diagnostic pastoral intégrant la vulnérabilité climatique, qui repose sur une analyse partagée des conditions météorologiques locales et des ressources fourragères mobilisables : pelouses précoces ou tardives, pelouses grossières, landes, sous-bois ou milieux plus fragiles. Cette lecture permet d'apprécier la sensibilité des milieux aux aléas climatiques et les marges de manœuvre disponibles.

La réflexion est ensuite structurée autour de trois axes :

- optimiser le potentiel fourrager dans les limites de l'alpage ;
- mobiliser des ressources complémentaires en dehors du périmètre habituel ;
- ajuster si nécessaire les cheptels, les périodes de présence ou les productions.

Chaque option doit être examinée au regard de sa faisabilité technique, économique, foncière, environnementale et humaine.

Cette démarche constitue ainsi un support d'aide à la décision et d'animation collective, qui a été testé dans les Alpes Maritimes en début d'année 2026. Elle permet de croiser observations de terrain, retours d'expérience professionnels et expertise technique pour construire des réponses locales, concertées et durables face aux effets du changement climatique sur les systèmes pastoraux.

Deux autres groupes de réflexion ont travaillé :

- Sur une démarche partagée de prise en compte de la ressource en eau en alpage entre gestionnaires pastoraux et environnementaux.
- Sur les spécificités de l'adaptation au changement climatique des systèmes laitiers en alpage. Basé sur des enquêtes dans les 3 départements du Massif les plus concernés par l'activité laitière en alpage (Savoie, Haute-Savoie et Alpes-Maritimes), les objectifs de ce travail étaient de caractériser l'importance des alpages laitiers pour les exploitations laitières ; de mettre en évidence les spécificités de ces alpages laitiers et les éventuelles différences entre territoires ; de comprendre quels étaient les principaux facteurs favorisant le maintien ou l'arrêt de l'activité laitière en alpage ; et enfin, de croiser cette analyse avec les impacts du changement climatique pour l'activité laitière en alpage et les leviers et freins pour l'adaptation de ces alpages.

INTERVENTIONS TECHNIQUES

Formations

Chaque année, le CERPAM forme différents publics à la gestion pastorale et aux enjeux du pastoralisme. Voici une petite sélection des interventions techniques réalisées en 2025 :



Intervention auprès des **futurs bergers en formation au domaine du Merle** sur le rôle des chiens de protection et le fonctionnement des meutes de chiens à Salon; et sur la gestion pastorale en alpage avec l'organisation spatio-temporelle et la gestion de la ressource en herbe à Prapic.

■ Intervention auprès des **étudiants ingénieurs à l'ISARA Lyon** aux bases et aux enjeux du pastoralisme et comment le prendre en compte dans leurs futurs métiers.



Intervention auprès des **futurs éleveurs en formation à Carmejane**, pour expliciter les enjeux des territoires et l'organisation des structures : défense des forêts contre les incendies, biodiversité/ Natura 2000.



Intervention auprès des **ambassadeurs et médiateurs pastoraux des Parcs naturels nationaux et régionaux** sur le rôle des chiens de protection et le fonctionnement des meutes de chiens, qui sera un des sujets sur lesquels ils sensibiliseront les usagers de la montagne (randonneurs, VTT, traileurs, etc) tout l'été, voire toute l'année.

■ 2 jours de formation aux **étudiants en Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole** de l'association départementale de formation pour adultes de Gap. Au programme : historique du pastoralisme, outils pastoraux à disposition et gestion pastorale!



Intervention pendant 5 jours auprès des **techniciens élevage et formateurs aux métiers d'élevage au Maroc** pour identifier méthodes et outils pour le développement de compétences techniques sur la gestion pastorale.

Sensibilisation du grand public



En 2025, le CERPAM s'est de nouveau investi pour sensibiliser le grand public au pastoralisme, son rôle dans les paysages et la biodiversité ainsi que les bons comportements à tenir sur un espace pâturé. L'action du CERPAM dans cette thématique s'est déclinée par la **tenue de stands lors d'évènements tels que des fêtes ou foires agricoles** : Ginasservis (83) et Bédoin (84) le 14 juin, Vars (04) le 23 juillet, Arvieux (05) le 24 juillet et Belvédère (06) le 27 septembre; ou encore l'organisation d'une balade pastorale sur le domaine de Pichauris à Allauch (13) ou à Berre-l'Étang (13).

La participation du CERPAM aux **journées en alpage** organisées par les Chambres d'agriculture dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes permet aussi de créer du lien entre grand public et éleveurs.

Le **Festival du film « Pastoralisme d'aujourd'hui et de demain »** à Digne-les-Bains est un des temps forts pour le CERPAM, toujours co-organisé avec Estivalp et la Maison de la Transhumance. L'édition 2025 a été raccourcie mais a compté plus de 230 participants aux 2 séances organisées!

Séminaires

Depuis sa création, le CERPAM contribue à des projets de recherche et développement et entretient un lien étroit avec le monde de la recherche. Ainsi, chaque année, le CERPAM participe à des séminaires pour présenter des projets ou des états des lieux des enjeux du pastoralisme en région PACA. En 2025, le CERPAM est intervenu ou a participé :

- Aux **Rencontres annuelles de l'UMT Pasto à Montpellier**, qui regroupe l'ensemble des unités et organismes contribuant à l'avancée des recherches sur le pastoralisme.
- Au **séminaire L'élevage pastoral face au changement climatique** organisé par l'association française de Pastoralisme.
- Au **Sommet de l'élevage à Cournon**, pour présenter l'étude de vulnérabilité face à la prédation du territoire des Préalpes d'Azur (Gourdon).

Un temps fort en 2025 pour le pastoralisme



Les Rencontres de l'Association française du pastoralisme dans les Hautes-Alpes

L'Association française de pastoralisme (AFP) rassemble toutes les personnes et structures en lien avec le pastoralisme à l'échelle nationale. La 40^e édition, organisée à Briançon en septembre 2025, a illustré les défis immenses qui attendent les éleveurs et bergers de montagne.

Ces rencontres ont aussi permis de **rappeler l'importance territoriale, économique et écologique du pastoralisme alpin**. En Région Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les surfaces pastorales couvrent plus de 876 000 hectares, soit 27% du territoire régional, et accueillent chaque été environ 600 000 ovins et 18 000 bovins en estive. Les alpages, majoritairement communaux, constituent à la fois des espaces de production, de biodiversité, de maintien des paysages ouverts et de cohabitation entre usages agricoles, environnementaux et récréatifs.

Les **échanges scientifiques ont souligné l'accélération du changement climatique en montagne**. Les Alpes se réchauffent plus vite que la moyenne mondiale : dans un contexte global de +1°C, le massif connaît déjà environ +2°C, avec des projections pouvant atteindre +4 à +5°C d'ici la fin du siècle. Cette évolution se traduit par une diminution du manteau neigeux, une disponibilité en eau plus incertaine, une modification rapide des végétations, des sécheresses plus fréquentes et une augmentation des événements extrêmes. Ces facteurs affectent directement la conduite des troupeaux, la ressource fourragère, l'organisation des quartiers de pâturage et les conditions de travail des bergers.

Les témoignages des professionnels ont confirmé que **l'adaptation se joue d'abord à l'échelle concrète de l'alpage**. La variabilité météo, l'instabilité accrue de certains versants, les orages violents, les difficultés d'accès à l'eau et les tensions liées au multiusage rendent la gestion pastorale plus

complexe. L'exemple de l'alpage des Chalets de l'Izoard a illustré ces enjeux : faiblesse des débits, stockage insuffisant, tensions d'abreuvement en fin d'été et besoin d'aménagements adaptés. **L'amélioration des captages, la création ou la sécurisation de points d'eau, l'adaptation des cabanes et la gestion de l'embroussaillage apparaissent comme des leviers prioritaires.**

Les rencontres ont également mis en avant le rôle des dispositifs d'observation et d'aide à la décision, en particulier le réseau Alpes Sentinelles. En associant éleveurs, bergers, chercheurs, parcs naturels et techniciens, ce réseau permet de suivre dans la durée l'évolution de la biomasse, de la composition floristique, de la ressource en eau et des pratiques pastorales. Ces références alimentent les diagnostics pastoraux intégrant la vulnérabilité climatique, afin d'objectiver l'exposition aux aléas, la sensibilité des milieux et les marges d'adaptation possibles.

Au-delà du climat, **les débats ont rappelé l'accumulation des contraintes pesant sur les systèmes pastoraux** : prédation, fréquentation touristique, chiens de protection, fermeture des milieux, investissements lourds, foncier parfois peu sécurisé et risques sanitaires renforcés. Les adaptations existent déjà dans les pratiques professionnelles, mais elles restent souvent portées individuellement. L'enjeu est donc de renforcer les démarches collectives associant professionnels, collectivités, organismes techniques, gestionnaires d'espaces, chercheurs et financeurs. Ces deux journées confirment la nécessité d'un accompagnement structuré des territoires pastoraux à travers les services pastoraux et leurs partenaires pour anticiper les effets du changement climatique et construire des réponses locales, concertées et durables.

VIE DE LA STRUCTURE

Le fonctionnement associatif du Cerpam

Le CERPAM étant une association de loi 1901, les orientations sont données par le Conseil d'administration et les décisions importantes votées en assemblée générale.

En 2026, le bureau du CERPAM s'est renouvelé avec l'arrivée de nouveaux élus :

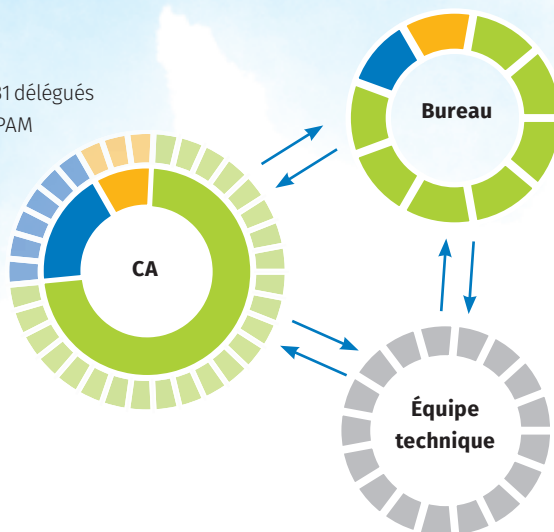
- **Francis Girard** (Confédération paysanne), président,
- **Jean-Luc Ferrand** (Fédération des groupements pastoraux des Alpes-de-Haute-Provence), trésorier
- **Thomas Pachoud** (Association des bergères et bergers en alpage et systèmes pastoraux), secrétaire.

Notre fonctionnement

Le **conseil d'administration** est composé de 31 délégués représentant 28 structures membres du CERPAM réparties en 3 collèges :

- Organismes agricoles
- Gestionnaires et usagers des territoires
- Organismes d'étude et de recherche

Il élit le bureau et valide les orientations de l'association.



Le **bureau** met en œuvre le plan d'action confié par le conseil d'administration.

L'**équipe technique** met en œuvre l'ensemble des actions opérationnelles.

Vos représentants au CA du CERPAM

COLLÈGES DES ORGANISMES AGRICOLES

- **Chambre d'agriculture 04**, 1 votant, titulaire : DELAYE Clémence
- **Chambre d'agriculture 05**, 1 votant, titulaire : PEYRON Régis
- **Chambre d'agriculture 06**, 1 votant, titulaire : POZZOLI Maxime
- **Chambre d'agr. 83**, 1 votant, titulaire : PERRICHON Nicolas
- **Chambre d'agriculture 13**, 1 votant, titulaire : BOURGEOIS Luc
- **Chambre d'agriculture 84**, 1 votant, titulaire : BONNET Julien
- **Chambre régionale d'agriculture**, sans représentant actuellement
- **Alpage (05)**, 3 votants, titulaires : GRIVEL Marie, COMBAL Benjamin, LAGIER Élodie
- **Estivalp (04)**, 3 votants, titulaires : FERRAND Jean-Luc, JOUBERT Danick, BONNEAU Clairlyse
- **Association des éleveurs de Canjuers (83)**, 1 votant, titulaire : FABRE Guillaume
- **GDA Vaucluse**, 1 votant, titulaire : BONNET Julien
- **Association des bergères et bergers de Provence et des Alpes du Sud**, 1 votant, titulaire : PACHOUD Thomas
- **MRE**, 3 votants : BERTRAND PELISSON Jimmy, AJELLO Laurent, LIONS Éric
- **FRSEA PACA**, 1 votant, titulaire : JULIEN Jérôme
- **JA PACA**, 1 votant, titulaire : FERRAND Benjamin
- **Confédération paysanne**, 1 votant, titulaire : GIRARD Francis
- **FROSE**, 1 votant, titulaire : GIRAUD Julien
- **Agneau Soleil**, 1 votant, titulaire : REILLE Martial

COLLÈGE DES GESTIONNAIRES ET DES AUTRES USAGERS DES TERRITOIRES PASTORAUX ET SYLVOPASTORAUX

- **Centre régional de la propriété forestière PACA**, 1 votant, titulaire : BARBE Christophe

- **Office national des forêts – Direction territoriale Méditerranée**, 1 votant, titulaire : GUITET Stéphane
- **Union régionale des associations départementales de communes forestières**, sans représentant actuellement
- **Fédération régionale des des parcs naturels régionaux**, 1 votant, titulaire : CLAP Bernard
- **Parcs nationaux de la région PACA**, 1 votant, titulaire : SCHULTZ Ludovic
- **Associations des communes pastorales de la Région**, 1 votant, titulaire : LEIBOFF Denise
- **Maison de la transhumance**, 1 votant, titulaire : HERTZ Benoît

COLLÈGE DES ORGANISMES D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE

- **INRAE Avignon**, sans représentant actuellement
- **INRAE Grenoble**, 1 votant, titulaire : CROUZAT Émilie
- **IDELE**, 1 votant, titulaire : COURRON Jacques

Et vos cotisations ?

Depuis 2023, les groupements pastoraux, les éleveuses et éleveurs peuvent cotiser au CERPAM. **Les cotisations contribuent au besoin d'autofinancement de la structure**, partie indispensable et obligatoire dans un budget pour mobiliser des subventions et des financements publics.

En 2025, 300 éleveurs, éleveuses et GP ont cotisé au CERPAM : ce sont donc 63500€ de cotisations, qui ont participé à hauteur de 5% du budget de l'association.

Le Cerpam aura bientôt 50 ans!

Le CERPAM trouve ses origines dans la loi pastorale de 1972, texte fondateur qui a offert un cadre réglementaire complet au développement du pastoralisme. Elle installe notamment les cadres légaux à la mise en place des Associations Foncières Pastorales, des Groupements Pastoraux et des Conventions de pâturage.

C'est dans ce contexte, en 1977, qu'est créée l'Association régionale pour la sauvegarde et la mise en valeur du domaine rural agricole et pastoral montagnard, l'ancêtre du CERPAM. Initialement active dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes,



Équipe du CERPAM au début des années 2000.

l'association étend progressivement entre 1981 et 1985 son champ d'action au Var, aux Alpes-Maritimes, au Vaucluse puis aux Bouches-du-Rhône.

En 1982, l'association change de nom et prend définitivement le nom de CERPAM, tel que vous le connaissez aujourd'hui.

Depuis près de cinquante ans, une quarantaine de salarié-es ont travaillé au sein du CERPAM. Grâce à leur engagement et à celui des différents conseils d'administration, l'association intervient sur un large éventail de thématiques pastorales dans des contextes très variés, de la mer à la montagne.

Assemblée générale 2025

L'Assemblée générale du CERPAM s'est tenue le 29 avril à Gourdon (Alpes-Maritimes), réunissant 65 participants représentant 35 structures autour des enjeux du pastoralisme. Jean-Paul David, président de la Commission agriculture, ruralité, élevage et forêt du conseil régional, et Nicolas Perrichon, président du CERPAM, ont rappelé le rôle essentiel du pastoralisme en Région Sud et l'importance d'un accompagnement technique adapté aux éleveurs et territoires. La journée a aussi été marquée par la signature d'une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes. Les échanges ont ensuite porté sur l'étude du foyer de prédation des Préalpes de Gourdon, les principaux dossiers techniques traités en 2024 et les orientations stratégiques du CERPAM.



Équipe technique et bureau 2026



L'équipe technique à partir de janvier 2026 est composée de 8 ingénieurs pastoralistes répartis dans les 6 départements : Alice Bosch, Sabine Débit, Camille Delavaud, Julien Fontaine, Sylvain Golé, Marie Gontier, Ariane Silhol et Simon Vieux. Sabine Débit est remplacée le temps de son congé maternité par Lucie Chopot à partir d'avril. Olivier Bonnet, coordinateur régional, Stéphanie Munoz, assistante de direction, et Mariana Laies Kollar, comptable (arrivée en avril 2026), complètent l'équipe technique, tous trois basés à Manosque.

Nos principaux partenaires financiers en 2025

Ils nous financent



Ils nous font confiance

